



**26/27/28 AVRIL 2024.**  
**CHAMPIONNAT N2 CORPOS ZONE CENTRE.**  
**BOUSSAC. ETANG DU MONTET (23)**



**EPREUVE DEVANT RESPECTER LE REGLEMENT SPORTIF  
DE LA DELEGATION EAU DOUCE DE LA FFPS.**



## LE MOT DU PRESIDENT DU CDPS 23.

C'est avec un plaisir particulier que nous recevrons le championnat N2 Corpos Zone Centre sur le plan d'eau du Montet à Boussac.

Ce plan d'eau d'une superficie de 4,4 ha est la propriété de la Communauté de Communes « Creuse Confluence » et la gestion piscicole est assurée par l'équipe « Team Pays de Boussac »

L'organisation sera assurée par le CDPS23 en association avec l'équipe de Bruno Peyroux qui vous réservera un accueil de qualité et convivial.

A tous, je vous souhaite un bon week-end sur le site du plan d'eau du Montet.

Daniel DEPALLE.  
Président du CDPS 23.

## LE MOT DU PRESIDENT TEAM PAYS DE BOUSSAC.

Bonjour à tous

C'est avec une immense joie que nous recevrons ce championnat N2 des pêcheurs corporatifs (Zone Centre) sur le magnifique site de l'étang du Montet, plan d'eau très poissonneux et d'un accès très facile.

J'espère que vous passerez un super week-end en compagnie de la Team du Pays de Boussac.

Bruno PEYROUX.

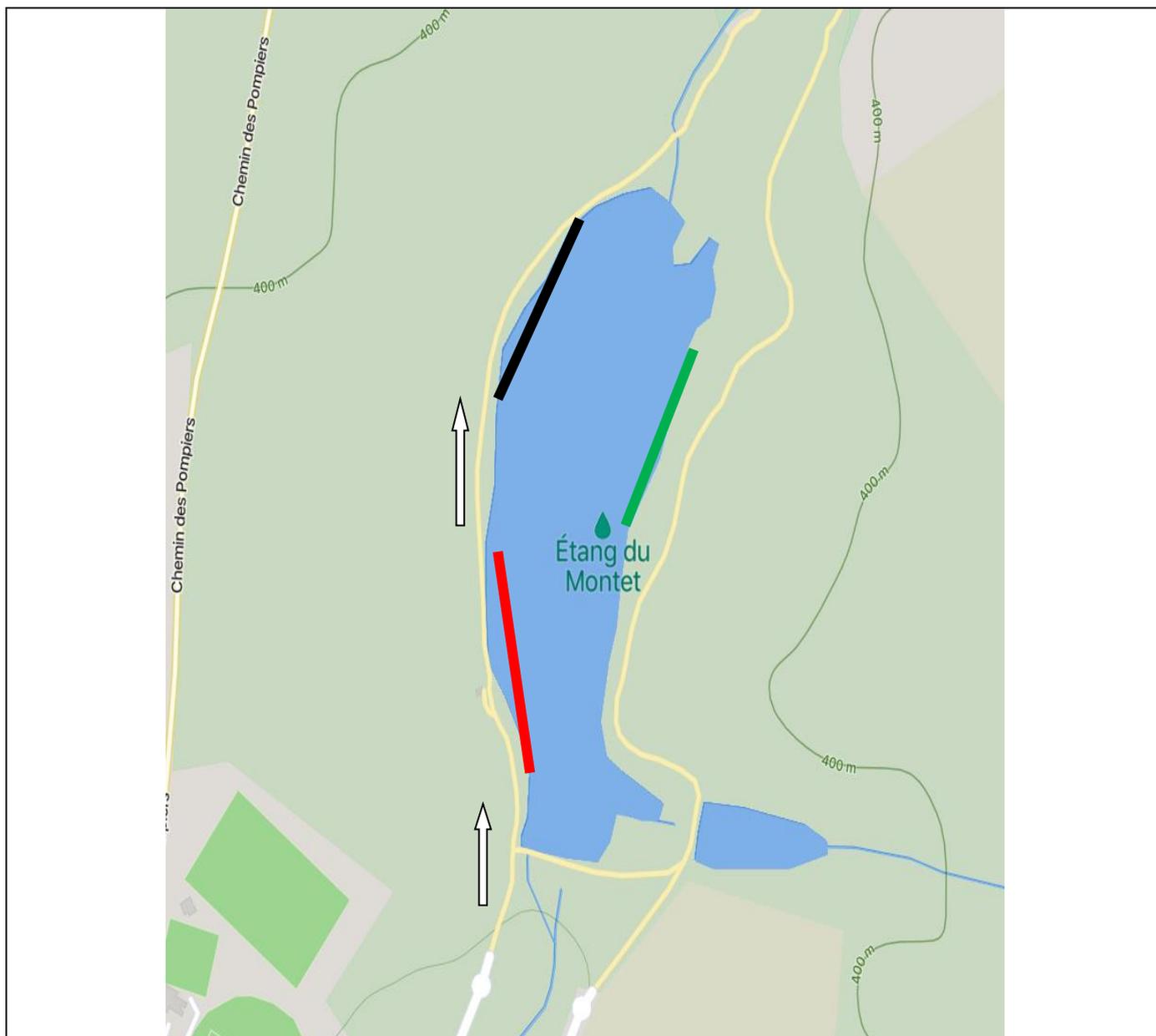
**INSCRIPTION OBLIGATOIRE AU PLUS TARD POUR LE 29/02/2024**  
Après d'Edmonde VILAIN : 06 70 19 48 33 - [evilain@ffpsed.fr](mailto:evilain@ffpsed.fr)

**RENSEIGNEMENTS PECHE.**  
Après de Bruno PEYROUX : 06 45 09 42 91 - [bruno.peyroux@orange.fr](mailto:bruno.peyroux@orange.fr)

**Pour les 3 manches : formule 2 Sandwichs/1 Boisson, 8 €, sur réservation auprès de Bruno PEYROUX (une fiche de réservation sera transmise aux engagés)**



**SECTEURS (3 secteurs de 8 à 10 Maxi)**



**Poissons dominants : gardons - plaquettes - brèmes - tanches - carpes.**  
**(poissons chats en très petite quantité)**

Secteurs	Profondeurs moyennes à 11,50 m	Accès
	1 à 8 : 2 m à 3 m	Accès au places en véhicule. Dépose du matériel. Retour au parking.
	1 à 8 : 1 m à 2 m	
	1 à 8 : 2 m à 1 m	

**LIMITATIONS.**

	Maximums	Particularités
Cannes coup	11,50 m	Moulinet interdit.

Amorces	12 litres	Toutes confondues (y compris esches végétales)
Esches totales	2 litres	Toutes confondues.
Dont fouillis VV	1/2 de litre	Dont 1/4 de vers de vase MAXI.
Dont vers de terre	1/2 litre	Non coupés.

\*Les amorces, toutes confondues, y compris terres et autres ingrédients, doivent être présentées dans des seaux gradués.

\*Les esches, toutes confondues, doivent être présentées, non tassées, dans des boîtes mesure fermées et sans maintien du couvercle.

\*Seules les esches aquatiques et les vers de terre destinés à l'hameçon peuvent être présentés à part (en quantité raisonnable)

FOURNISSEUR D'ESCHES : Patrick DARCON. 06 26 18 12 58 - [darcon.peche@gmail.com](mailto:darcon.peche@gmail.com)



Commande pour le lundi 22 Avril, 12 h. au plus tard. Livraison sur place le vendredi 26 dès 8 h.

#### HORAIRES

	Manche 1 Vendredi	Manche 2 Samedi	Manche 3 Dimanche	Observations
Rendez-vous	9 h 00	9 h 00	7 h 30	Café d'accueil.
Tirage au sort	9 h 30	9 h 30*	8 h 00*	*Tirage ordre de la grille. * Remise des fiches ;
Accès aux places	10 h 15	10 h 15	8 h 30	
Début des contrôles	11 h 30	11 h 30	9 h 45	Signal 1
Amorçage	12 h 35	12h 35	10 h 50	Signal 2
Début de la manche	12 h 45	12 h 45	11 h 00	Signal 3
5 dernières minutes	16 h 40	16 h 40	14 h 55	Signal 4
Fin de la manche	16 h 45	16 h 45	15 h 00	Signal 5
	Palmarès		16 h 30	



#### POINTS DE RENDEZ-VOUS

	Lieux	Points GPS
Vendredi	Chapiteau à l'entrée du site	Latitude: 46.351469
Samedi	=	Longitude: 2.234559
Dimanche	=	=
Palmarès	=	=

## INFORMATIONS DIVERSES.

	Noms	n° téléphone	mail
Responsable de l'épreuve	AURIAULT Philippe	07 81 81 78 54	<a href="mailto:philippe.auriault0499@orange.fr">philippe.auriault0499@orange.fr</a>
Dernière minute, prévenir	DEPALLE Daniel	06 43 30 68 82	<a href="mailto:dd.depalle@gmail.com">dd.depalle@gmail.com</a>
Renseignements pêche	PEYROUX Bruno	06 45 09 42 91	<a href="mailto:bruno.peyroux@orange.fr">bruno.peyroux@orange.fr</a>

Conformément à la décision validée lors de la réunion de présidents de CD et CR eau douce le 23 février 2019 à Bourges, chaque participant à un championnat individuel doit s'acquitter d'une cotisation de 7 €.

La totalité du montant encaissé sera conservé par le CD organisateur pour couvrir les frais d'organisation.

### REGLEMENT PARTICULIER.

Le plan d'eau du Montet est un étang privé. Pour pratiquer vous devez prendre connaissance du règlement de la pêche affiché à l'entrée du site et être en possession de la carte de pêche spécifique qui peut être retirée dans différents magasins de Boussac :

\*Café des Sports : 26 place de l'Hôtel de ville : 05 55 65 02 70.

\*Boulangerie « Le Fournil de Miche » : 19 place de l'Hôtel de ville : 05 55 65 71 03.

\*Aux Galeries Magasin pêche/Chasse : 13 rue Pierre Leroux : 05 55 65 08 37.

Le jeudi 25 avril, l'accès au plan d'eau sera libre pour les pêcheurs inscrits au championnat.

Si vous souhaitez vous entraîner avant cette date, vous devrez être en possession de la carte de pêche spécifique et les places ne seront pas accessibles aux véhicules (chariot nécessaire)

Pour tout renseignement complémentaire : Bruno PEYROUX est à votre disposition.

### TAILLES POISSONS.

- Truite : 23 cm. Brochet, Sandre, Black Bass : **INTERDIT.**



24 AVENUE DU BOURBONNAIS 23600 BOUSSAC.



## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES.

### HEBERGEMENTS :

\*HÔTEL RESTAURANT « LE CENTRAL \*\*\* »

4 rue du 11 Novembre 23600 BOUSSAC. 05 55 65 00 11.

\*HÔTEL RESTAURANT « HOSTELLERIE DU LION D'OR »

3, place du Lion d'Or 23230 GOUZON. 05 55 62 28 54.

\*CHAMBRES D'HÔTES « LA CHITE CREUSE » 5 chambres.

6 rue des Escaliers 23600 BOUSSAC. 06 84 52 85 77.

\*CHAMBRES D'HÔTES « LA BROUSSE KACHA »

17 la Brousse 23600 MALLERET BOUSSAC. 06 20 74 61 60

\*CHAMBRES D'HÔTES « LA CREUZETTE »

17 avenue d'Auvergne 23600 BOUSSAC. 05 55 65 78 27. [info@lacreuzette.com](mailto:info@lacreuzette.com)

\*CHAMBRES D'HÔTES « Daniel ROBERT »

Avenue des bacs Verts 23600 BOUSSAC. 06 30 90 87 83. [daniel\\_robert@outlook.fr](mailto:daniel_robert@outlook.fr)

\*CHAMBRES D'HÔTES « Les Lauriers de Longvert »

4, Longvert 23600 BOUSSAC BOURG. 06 52 10 28 29 - 06 41 68 55 08.

\* « LA MAISON DU CAM »

15, Lachaud 23230 GOUZON. 06 98 00 42 39 - 05 55 61 50 15.

\* « DOMAINE DE THIOLET »

1, lieu-dit Thiolet 23320 LA CELLE SOUS GOUZON. 07 68 38 62 90

### RESTAURATION :

\*RESTAURANT « LE CENTRAL »

4 rue du 11 Novembre 23600 BOUSSAC. 06 84 52 85 77.

\*CHALET DES PIERRES JAUMATRES.

23600 TOULX SAINTE CROIX. 05 55 65 43 11.

\*CAFE RESTAURANT DE LA PLACE.

4 place de l'Hôtel de ville 23600 BOUSSAC. 05 55 65 73 88.

\*GRAND CAFE DES SPORTS BRASSERIE.

26 place de l'Hôtel de ville 23600 BOUSSAC. 05 55 65 82 12.

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT :  
CREUSE CONFLUENCE TOURISME. 05 55 65 50 90**

**En cas de modification importante à ce programme, les engagés seront prévenus individuellement par mail ou SMS.**